



ARRÊTE MUNICIPAL temporaire n° 18/2024

**Réglementant la circulation au droit
Rue du Cimetière
dans le cadre de travaux de création
d'une traversée piétonne**

Le Maire de la commune d'ECKWERSHEIM,

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, départements et des communes,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-28, L 2122-29, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-1 et L 2542-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
VU les dispositions du Droit Local applicables dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,
VU le Code de la route,
VU l'instruction ministérielle relative à la signalisation routière,
VU la demande en date du 04 septembre 2024 par laquelle La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg domiciliée 1 parc de l'Etoile 67076 STRASBOURG, sollicite la fermeture à la circulation de la Rue du Cimetière au départ de la rue Albert SCHWEITZER et de la rue du Général de Gaulle.

A partir du 20 octobre 2024 (semaine 43) et ceci le temps des travaux.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement ;

ARRETE

Article 1^{er} : En raison des travaux cités ci-dessus qui seront réalisés sur une période indéterminée, la circulation devra être barrée et le stationnement perturbé dans la zone de travaux. Les riverains auront accès de part et d'autre de la zone.

Article 4 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel.

Article 5 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place par l'Eurométropole ou son prestataire mandaté de la signalisation réglementaire.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- La Brigade territoriale de contact de Strasbourg
- EMS, Service Propreté, Département Collecte des Déchets
- Le SDIS
- La CTS

- Affichage en Mairie

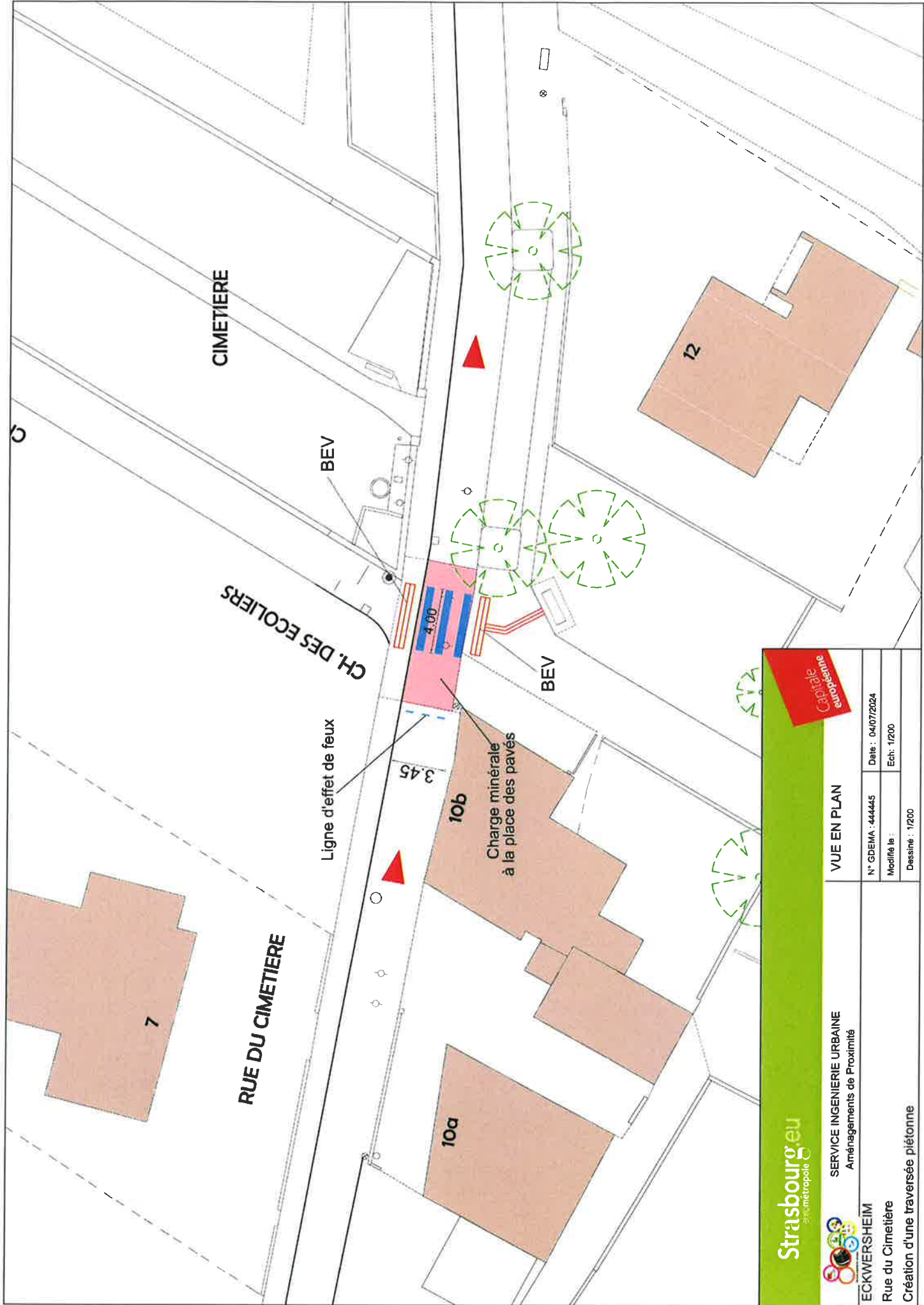
ECKWERSHEIM, le 11 septembre 2024

Le Maire, Camille BADER

L'adjoint par délégation

Lily BILGER





CIMETIERE

CH. DES ECOILIERS

RUE DU CIMETIERE

Ligne d'effet de feux

3.45

4.00

10b

Charge minérale
à la place des pavés

10a

12

7

BEV

BEV

Strasbourg.eu
Strasbourg métropole

SERVICE INGENIERIE URBAINE
Aménagements de Proximité

ECKWERSHEIM

Rue du Cimetière
Création d'une traversée piétonne

VUE EN PLAN

N° GDEMA : 444445

Modifié le

Ech. : 1/200

Dessiné : 1/200

Date : 04/07/2024

